



Liancourt

Flash Municipal

MANIFESTATIONS PUBLIQUES DU MOIS **DE NOVEMBRE 2025**

ZOOM SUR...

5^e BOURSE AUX JOUETS ET ARTICLES DE PUÉRICULTURE

Dimanche 2 novembre

Salle Guy Lejeune

10h/17h

Entrée gratuite

Organisateur :

Municipalité de Liancourt



MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 15 NOV

14h - 21h

DIMANCHE 16 NOV

10h - 18h

Parc de la Mairie

Organisateur : Municipalité de Liancourt - Entrée gratuite



40^e
EXPOSITION
1985 2025

ARTISANAT d'ART
et GASTRONOMIE

Salle
Guy Lejeune

samedi
6 décembre
10h/19h

dimanche
7 décembre
10h/18h

CONCOURS DES ILLUMINATIONS & DÉCORATIONS DE NOËL 2025

Comme chaque année, la municipalité organise
un concours des illuminations et décorations de Noël ouvert à tous les Liancourtois
ainsi qu'aux commerçants de la ville
(à l'exception des élus municipaux et des membres du jury).

Vous pouvez vous inscrire du 3 novembre au 7 décembre

directement en ligne sur le site de la ville
ou en remplissant le coupon ci-dessous (disponible également en mairie).
Le jury composé d'élus et de bénévoles effectuera plusieurs passages
entre le 8 et le 21 décembre.



Du 20 au 31 décembre

VOTEZ POUR VOTRE DÉCO PRÉFÉRÉE SUR LE SITE DE LA VILLE.

Les votes du public représenteront 50 % de la note finale.

3 gagnants
par catégorie !

Le concours est composé de quatre catégories :

- Maisons avec cour ou jardin
- Maisons sans cour ni jardin (façades)
- Balcons et fenêtres (appartements)
- Commerçants

Inscription gratuite, soyez nombreux à participer et à illuminer votre ville !

Bulletin d'inscription au concours des illuminations et décorations de Noël 2025

Nom : Prénom :

Nom du commerce :

Afin de permettre au jury de venir découvrir vos illuminations et décorations de Noël,
merci d'indiquer votre adresse de manière très précise et de renseigner vos coordonnées.

Maisons avec cour ou jardin ☐ Maisons sans cour ni jardin ☐ Balcons et fenêtres ☐ Commerçants ☐

N° et type de voie (allée, rue, avenue...) :

Bâtiment : Étage : N° d'appartement :

N° de téléphone : Adresse mail :

☐ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et accepter l'ensemble de ses clauses.
(règlement du concours consultable sur <https://www.ville-liancourt.fr/agenda/concours-illuminations-decos-de-noel-2025>)



Cérémonie commémorative du 107^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 Mardi 11 novembre



8h30 : Office religieux célébré par l'Abbé Hervé GOSSELIN en l'église Saint-Martin - Dépôt de gerbes

9h00 : Rassemblement au cimetière - Allocution - Dépôt de gerbes - Défilé du cimetière à l'Hôtel de Ville, allocution
et dépôt de gerbes au monument aux morts, en présence des organisations patriotiques et de la population liancourtoise.

Ateliers YOGA Seniors (À partir de 60 ans) 14h-15h

Inscription au 03 44 73 12 04 (ccas) - laissez vos coordonnées sur le répondeur.

RPA Georges Dottin (Résidence pour personnes âgées) 8 rue Marcel Cachin

jeu **13**
novembre ▶

YOGA classique

jeu **27**
novembre ▶

YOGA ÉQUILIBRE

NOUVEAU
Prévention des chutes



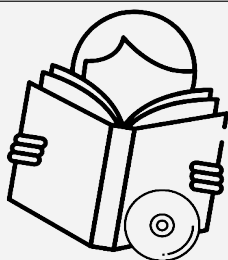
ven **14**
novembre

Association AU PETIT BONHEUR

Ouverture de **LA FRIPERIE Spécial Seniors** - 13h30 / 16h

Vêtements hommes / femmes, chaussures et accessoires

Résidence pour personnes âgées Georges Dottin - 8 rue Marcel Cachin



Médiathèque Lucien Charton
10 avenue de l'Île de France

Renseignements et réservations :
03 44 66 20 80
mediatheque@ville-liancourt.fr

Nouveaux horaires d'ouverture :

- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 10h à 12h et de 13h à 18h
- Jeudi de 16h à 18h
- Vendredi de 16h à 20h
- Samedi de 10h à 16h

mer **5**
& sam **8**
novembre ▶

Bébés lecteurs - 10h30

À partir de 3 mois - Sur réservation

Cercle des parents - dès 11h

Se questionner, échanger, partager avec une infirmière puéricultrice.
Gratuit et ouvert à tous les parents d'enfants de moins de 3 ans.
Sur réservation (*Entrée libre à tout moment entre 11h et 13h*)

du sam **8**
au sam **22**
novembre ▶

Exposition de peinture : "À quatre mains" de Viviane NEMBRINI & Pierre BLANCHET

Entrée libre aux heures d'ouverture

mer **12**
novembre ▶

Atelier origami - 14h - Thème : Déco de Noël

Adultes et enfants à partir de 8 ans - Sur réservation

mer **19** & sam **22**
novembre ▶

L'heure du conte - 10h30

Thème : "La magie des contes"

À partir de 4 ans - Sur réservation

sam **22**
novembre ▶

Atelier zentangle - 14h

Thème : Zentangle sur papier jauni

À partir de 8 ans - Sur réservation

du sam **29**
novembre
au sam **20**
décembre ▶

Exposition d'origami

LEZ'ARTSCREATIFS fêtent Noël à la médiathèque

Entrée libre aux heures d'ouverture

ven **28**
novembre ▶
20h30

SPECTACLE GRATUIT

"La tournée des grands contes"

Avec Pierre Delye - Raconteur d'histoires

Tout public - Dès 10 ans

Dans le cadre des "Contes d'Automne"

En partenariat avec la Médiathèque Départementale de l'Oise

Centre culturel
Alexandre Urbain
5 rue du Général Leclerc

sam **22**
novembre
15h30

Centre culturel A. Urbain
5 rue du Général Leclerc

Tarif : 2,5 € & 5 €

SPECTACLE POUR ENFANTS

Présenté par la Cie ObrigadO et Koudju Prod

Réservations :

- à la médiathèque L. Charton aux horaires d'ouverture,
ou par téléphone au 03 44 66 20 80
- au centre culturel A. Urbain, tous les samedis de 10h à 12h.



Journée au marché de Noël d'Arras



sam **6**
décembre

Organisateurs :
L'APEI Les Bambins
Des Belles Eaux
et l'association Les
Indésirables Cars

RÉSERVATION AVANT 15 NOVEMBRE 2025

Contactez Benoît Parmentier : 06 11 70 11 34 - benoit.parmentier61@sfr.fr

40 €
adultes
(+ de 12 ans)

30 €
enfants
3/12 ans

Départ de Liancourt : 8h

Parking Leclerc (face à la piscine)

Départ d'Arras : 18h (rendez-vous à 17h45 au car)

Retour : 20h

Moins de 3 ans : GRATUIT - 61 Places maxi - Le prix ne comprend que le transport

DOSSIER

Déjections canines : un problème récurrent !

La municipalité rappelle à tous les propriétaires de chiens que des sacs à excréments sont distribués gratuitement en Mairie.

Ramasser, c'est tout simplement une question de civisme et de vie en société. Par avance, les piétons, les personnes handicapées, les enfants, leurs parents, les agents de propreté et ceux des espaces verts remercient les propriétaires de chiens de bien vouloir contribuer à ce que notre cité reste propre.

La ville s'engage, nous comptons sur chacun d'entre vous.

Mais si l'appel au civisme n'est pas entendu, la lutte pour une ville propre passera aussi par la verbalisation. Un arrêté du Maire prévoit que tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal. Le non ramassage constaté fera encourir au propriétaire du chien une **amende de 135 €, sur la base de l'article R 634-2 du code pénal.**



À partir de mi-novembre, le marché hebdomadaire revient sur la place de La Rochefoucauld.

RESPONSABLES DE LA PUBLICATION :

Mme Laëtitia COQUELLE (Maire) et M. Cyril COULON (Chargé de Communication).

Crédit photos et illustrations FREEPIK. Ne pas jeter sur la voie publique.